

GAEC FERME DES CHATAIGNIERS

3 La Ferme Neuve – LA CHAPELLE DU FEST

50 160 SAINT-AMAND-VILLAGES

☎ : 06 07 90 36 63

à

MONSIEUR LE PREFET DE LA MANCHE

Bureau de l'environnement

Installations Classées

50 000 Saint-Lô

Objet : Demande D'ENREGISTREMENT d'un élevage de vaches laitières soumis à la réglementation des INSTALLATIONS CLASSÉES pour la PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur le Préfet,

Le GAEC FERME DES CHATAIGNIERS bénéficie d'un arrêté d'enregistrement datant du 01/07/2015 pour 200 vaches laitières et 385 bovins à l'engraissement (325 veaux de boucherie et 60 taurillons, au « 3 La Ferme Neuve – LA CHAPELLE DU FEST », sur la commune de SAINT-AMAND-VILLAGES (50160). Le GAEC bénéficie également d'une déclaration de changement d'exploitant d'une installation classée relevant du régime de l'enregistrement en date du 14/12/2018 (Anciennement GAEC de la Ferme Neuve), portant sur un élevage de 200 vaches laitières et 385 bovins à l'engraissement.

Conformément à l'arrêté du 27 décembre 2013 modifié, relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre des rubriques n°2101-2, 2102, 2111 et 2781 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et du décret du 5 décembre 2016 modifiant le code de l'environnement et la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, **nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance une demande d'enregistrement afin de prendre en compte l'augmentation de nos effectifs à 320 vaches laitières et la modification du plan d'épandage.**

Les caractéristiques des sites d'exploitation sont les suivantes :

Site	Site principal « La Ferme Neuve »	Site annexe « La Huberdière »	Site annexe « Le Calenge »
Commune	50160 ST-AMAND-VILLAGES		50810 ST-JEAN-D'ELLE
Section cadastrale	0B	0A	0A
N° parcelles	0425-0426-0427-0428-0526-0527-0530-0567	0403	1181-1182

Les vaches laitières sont logées sur le site principal « La Ferme Neuve », les génisses de renouvellement sont logées sur deux sites annexes : « La Huberdière » implanté également sur la commune de SAINT-AMAND-VILLAGES et « Le Calenge » implanté sur la commune de SAINT-JEAN-D'ELLE.

Le site principal « La Ferme Neuve » fait l'objet d'une demande de permis de construire.